



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 10 JANVIER 2010 A BURDIGNIN

Présents : MAURON Jean – MEYNENT Hervé – BOUVIER Bernard – GENOUD Edmond – DONCHE Charles – SANTONI Michel – DUFOURD Pierrick – PINGET Roland – DUPRAZ Yves – SAUTHIER Gilles – VIGUIER Evelyne – GURLIAT Romain – SALAMON Gérard – MOUCHET Denis – MOUCHET Laurence – CHARDON Patrick – LETONDAL Vincent – SAILLET Patrick.

Excusés : Marielle DURET - Jean-Paul MUSARD- Jacqueline ROCH- Denis DUCROT.

Présentation des réseaux haut et très haut débit en Haute Savoie et plus particulièrement sur la Vallée Verte par Monsieur Jean-Louis BOREL de la Direction Régionale des Alpes : voir document remis le jour de la réunion.

Intervention de Christelle GEX FABRY , employée aux éditions Cheneval qui se trouvent sur la commune de Fillinges. Elle propose aux élus d'établir gratuitement une carte de la Vallée Verte. Une ébauche sera envoyée dans chaque mairie afin que chacun y apporte ses modifications.

Autres propositions :

Pour une prochaine édition, possibilité d'inclure la photographie de chaque commune sur le plan de la Vallée Verte.

Editer le plan de chaque commune.

LE SYANE

Bernard BOUVIER rappelle les caractéristiques du projet du SYANE pour l'aménagement numérique en Vallée Verte. Ce projet coûterait 134 000 euros maximum à la Communauté de Communes de la Vallée Verte.

Décision : Les élus décident à l'unanimité de faire un courrier au SYANE donnant un accord de principe pour ce projet.

LA COMMISSION ECOLE MATERNELLE

Le 05 janvier 2011 la Commission école maternelle s'est réunie sous la Présidence d'Evelyne VIGUIER . Nous avons été informés que depuis la rentrée du mois de janvier, le directeur, Alain GEROLA, accueille les enfants de 2 ans ½ au sein de l'école maternelle de Boège , ceci à la demande de Madame Lyautey, inspectrice départementale de l'Education Nationale.

La Commission école maternelle n'est pas favorable à l'accueil des petits de moins de 3 ans.

Décision : Le Conseil Communautaire suit l'avis de la Commission école maternelle au sujet de l'accueil des enfants de moins de 3 ans.

Le Conseil Communautaire décide de refuser toute demande de dérogation, ainsi chaque commune disposant d'une école maternelle devra inscrire les enfants résidant dans sa commune.

Evelyne VIGUIER expose les demandes d'achats de petits matériels pour les écoles de BOGEVE , de BOEGE, d'HABERE-POCHE et d'HABERE-LULLIN pour un montant de 3 677,18 euros TTC.

Décision : Le Conseil Communautaire donne son accord à l'unanimité pour les achats de petits matériels.

LA COMMISSION COMMUNICATION

Le « Mag de la Vallée Verte » est arrivé dans les boîtes aux lettres. Le site internet devrait être opérationnel d'ici 3 semaines.

Concernant les têtes de lettre et les enveloppes, deux devis ont été demandés, et il se trouve que le moins cher est le devis de l'entreprise UBERTI JOURDAN.

Edmond GENOUD propose que les communes adoptent le logo de la Communauté de Communes .

Décision : Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise UBERTI JOURDAN.

LE SENTIER VTT

Le Conseil Général demande si la Communauté de Communes souhaite se doter de panneaux d'accueil pour le sentier VTT sur chaque commune, sachant qu'ils seront à la charge de la Communauté de Communes.

Décision : Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de ne pas mettre de panneaux d'accueil sur chaque commune dans l'immédiat et d'expérimenter le parcours VTT avec la signalisation existante. Par contre il souhaiterait un panneau d'accueil au départ du sentier VTT sur le secteur des Moises, Villard, Boège, et Saint André.

Fin de la séance à 22h50